
CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2024,
PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR YAN BOUCHARD.

Membres présents

Mme Claudine Tremblay, parent district # 2
M. David Lavoie, parent district # 3
M. Yan Bouchard, parent district # 4
M. Stéphanie St-Gelais, parent district # 5

Mme Julie Bourgoing, membre du personnel (par vidéoconférence)
Mme Patricia Lavoie, membre du personnel
Mme Geneviève Lévesque, membre du personnel

Mme Julie Dubé, membre de la communauté
Mme Josée Mailloux, membre de la communauté
M. Carl Prévèreault, membre de la communauté
M. Luc Rioux, membre de la communauté

Membres absents

Mme Marie-France Bélanger, parent district # 1

M. Dave Breton, membre du personnel

Participants

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale
M. Maxime St-Pierre, secrétaire général

1. VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance est ouverte à 19 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES

CA-2024-08/01 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Patricia Lavoie et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MAI 2024

CA-2024-08/02 **IL EST PROPOSÉ** par M. Carl Prévèreault et **RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 17 juin 2024, tel que déposé.

3.1 Suivi du procès-verbal

Aucun suivi n'est nécessaire.

4. QUESTIONS DU PUBLIC (MAXIMUM 20 MINUTES)

Aucune question du public.

5. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU CA ET RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Mot de bienvenue du président

M. Yan Bouchard, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration. Il rappelle les formations à venir pour les administrateurs.

5.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Aucune rencontre depuis la dernière séance.

5.3 Comité de vérification

M. Luc Rioux, Mme Josée Mailloux et Mme Claudine Tremblay étaient présents lors de la dernière rencontre du comité de vérification qui s'est tenu avant la séance de ce soir. Mme Chantal Gagnon, directrice des ressources financières, a présenté un budget 2024-2025 équilibré de 108 585 232 \$, qui doit être approuvé lors de la séance. Le comité de vérification recommande d'approuver ce budget.

5.4 Comité des ressources humaines

Aucune rencontre depuis la dernière séance.

6. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

6.1 Attestation de conformité financière et légale

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, dépose l'attestation de conformité financière et légale, dans laquelle elle certifie notamment, au meilleur de sa connaissance, que les documents déposés au conseil d'administration reflètent fidèlement la situation financière du Centre de services scolaire de l'Estuaire.

6.2 Plan d'engagement vers la réussite

Mme Nadine Desrosiers présente nos priorités pour 2024-2025 :

Pilotage du PEVR

- Travailler sur notre collaboration et clarifier les rôles et responsabilités dans une perspective pluraliste. Comme par exemple, l'intégration d'un nouveau corps d'emploi au niveau du personnel de soutien;
- Améliorer nos services et notre régulation pour répondre aux besoins des élèves (redoublement, outils d'aide, plans d'intervention, classes adaptées);
- Travailler les compétences socio-émotionnelles avec le personnel, pour les élèves, et actualiser notre cadre de référence sur le bien-être;
- Accompagner notre personnel non légalement qualifié pour assurer la réussite de nos élèves.

Pilotage de la planification stratégique

- Travailler nos balises de déconnexion (notre culture organisationnelle);
- Élaborer nos balises sur l'utilisation de l'intelligence artificielle;
- Clarifier les rôles et responsabilités, entre les établissements et les services, dans une perspective pluraliste;
- Améliorer nos communications internes;
- Élaborer un plan d'action pour la sécurité informationnelle;
- S'approprier la Loi 25 et répondre aux exigences;
- S'approprier les nouvelles conventions collectives;
- Mettre à jour le plan de gestion des risques;
- S'approprier le processus de gestion des plaintes (PNÉ);
- Devancement de la préparation des comptes publics et Plan québécois des infrastructures (PQI).

6.3 Dossiers clés

Mme Nadine Desrosiers informe les membres des dossiers clés suivants :

- Nous approchons la conclusion du processus d'organisation scolaire, qui évolue constamment. Mme Desrosiers présente une mise à jour de la situation actuelle. Il est notamment difficile de pourvoir certains postes, comme ceux en secrétariat et en conciergerie;
- En ce qui concerne les travaux d'investissement et de maintenance, la progression est bonne à la polyvalente des Baies et à l'école Richard. Les travaux de démolition à l'école Leventoux avancent bien;
- Les négociations au niveau national étant conclues, il est désormais possible d'ouvrir les négociations locales, pendant une période donnée, permettant aux trois syndicats de négocier avec nos ressources humaines. Le comité des ressources humaines du conseil d'administration pourra contribuer lors du processus afin d'identifier les mandats et fera les suivis pour recommandations au conseil d'administration;
- Réflexion à faire concernant les listes de matériel scolaire demandé aux parents afin de respecter le principe de la gratuité de l'éducation, mais aussi pour s'adapter au contexte économique difficile alors que plusieurs de nos milieux sont situés en milieu défavorisé.

7. DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 Réponse officielle aux demandes d'école alternative

En suivi aux différents comités de travail concernant ce dossier, les membres du conseil d'administration ont statué sur une réponse officielle aux demandes d'école alternative qui ont été discutées au cours des derniers mois. Un enlignement clair du centre de services scolaire est nécessaire pour les demandes à venir afin d'éviter de créer des attentes.

CONSIDÉRANT les orientations de notre *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027*;

CONSIDÉRANT les projets d'école alternative qui ont été ou seront soumis au conseil d'administration de la part de membres de la communauté ou de parents;

CONSIDÉRANT qu'il ne s'agit pas d'une priorité pour notre centre de services scolaire, car les données issues de la recherche ne démontrent pas que ce type d'enseignement améliore la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT qu'il n'est pas obligatoire qu'une école alternative soit administrée par un centre de services scolaire puisqu'elle peut être un établissement privé indépendant;

CONSIDÉRANT la diminution marquée du nombre d'élèves sur notre territoire, l'ajout d'un établissement pourrait provoquer un mouvement de personnels et de professionnels non souhaitable pour assurer un service équitable partout sur notre territoire;

CONSIDÉRANT néanmoins l'intérêt de certains parents pour une école alternative et que le centre de services scolaire n'est pas fermé si les conditions étaient réunies;

CA-2024-08/03

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Dubé et **RÉSOLU** à l'unanimité de d'adopter le positionnement suivant :

Uniquement dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle école sur notre territoire, le Centre de services scolaire de l'Estuaire pourrait procéder à un examen détaillé afin d'évaluer l'option d'une école à philosophie alternative, pourvu que l'équipe-école qui s'implantera dans cette nouvelle école manifeste un intérêt marqué pour ce type d'approche pédagogique.

8. SERVICES ÉDUCATIFS

Aucun sujet.

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 Plan des effectifs EHDAA 2024-2025

Mme Nadine Desrosiers présente aux membres du conseil d'administration le plan des effectifs pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), qui a fait l'objet d'une consultation auprès des instances syndicales comme l'exige la convention collective.

CA-2024-08/04

IL EST PROPOSÉ par Mme Josée Mailloux et **RÉSOLU** à l'unanimité de d'adopter le plan des effectifs EHDAA tel que déposé.

10. RESSOURCES MATÉRIELLES

Aucun sujet.

11. RESSOURCES FINANCIÈRES

11.1 Adoption du budget 2024-2025

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., -c-1-13.3), le Centre de services scolaire de l'Estuaire doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU QUE ce budget prévoit l'équilibre budgétaire;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire au montant de 2 385 890 \$ a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 57 466 326 \$;
- Un nombre de 17 489 immeubles imposables de plus de 25 000 \$;

- Le taux de 0.09152 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2024-2025;

CA-2024-08/05

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette 2024-2025, prévoyant des revenus de 108 585 232 \$ et des dépenses de 108 585 232 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation.

12. RESSOURCES INFORMATIQUES

Aucun sujet.

13. TRANSPORT SCOLAIRE

13.1 Entérinement de la décision de la tarification du transport du midi

Afin de limiter le déficit annuel du service du transport du midi, en plus de faciliter la facturation aux parents utilisateurs, il y a lieu de modifier notre grille tarifaire pour le transport du midi de l'année scolaire 2024-2025.

CONSIDÉRANT la proposition de Mme Patricia Lavoie d'adopter la nouvelle grille tarifaire du transport du midi;

CONSIDÉRANT les votes en faveur d'une majorité d'administrateurs (10) par courriel;

CA-2024-08/06

IL EST PROPOSÉ par Mme Patricia Lavoie et **RÉSOLU** à la majorité d'entériner la décision d'adopter la nouvelle grille tarifaire du transport du midi.

14. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

14.1 Modification du montant pour la distribution du reliquat provenant du recours collectif sur la gratuité scolaire

Mme Nadine Desrosiers informe les administrateurs qu'il y a eu un changement dans les montants disponibles pour les familles défavorisées à la suite de l'entente sur la distribution du reliquat provenant du recours collectif sur la gratuité scolaire. Les centres de services scolaires doivent verser une somme au *Fonds d'aide sur les recours collectifs* avant la distribution du reliquat, changeant notre montant de 92 875,52 \$ à 65 438,20 \$. Les sommes disponibles serviront notamment à acheter du matériel scolaire ou à fournir des collations pour nos élèves.

15. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

16. AGENDA DES TRAVAUX DU CA ET DE SES COMITÉS

Le calendrier 2024-2025 est déposé pour que les administrateurs en prennent connaissance. La prochaine rencontre est l'assemblée de consultation publique prévue le 9 octobre 2024, à 19 h, à Sacré-Cœur.

17. HUIS CLOS

Ouverture d'un huis clos : 20 h 34

Fermeture du huis clos : 20 h 49

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CA-2024-08/07

M. Yan Bouchard propose la levée de la rencontre à 20 h 49.



M. Yan Bouchard
Président du conseil d'administration



Me Maxime St-Pierre
Secrétaire général